



**Commission
Inclusion Sociale,
Démocratie Participative
et Droits Humains**

**COMMISSION INCLUSION SOCIALE,
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DROITS HUMAINS**

RÉUNION 2016

GWANGJU, 22 JUILLET 2016

COMPTE-RENDU



DOCUMENTATION

- 1. Compte-rendu**
- 2. [Liste de participants](#)**
- 3. [Programme](#)**
- 4. [Rapport d'Activités 2015](#)**
- 5. [Plan d'Action 2016](#)**



1. COMPTE-RENDU

La réunion 2016 de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains (CISDPDH) de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a eu lieu le 22 juillet 2016 dans la ville co-présidente de Gwangju (Corée du Sud), dans le cadre du 6^{ème} [Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains](#). La rencontre s'est tenue de 13h à 16h30 au Centre de la Culture Asiatique.

1. Mot de bienvenue et présentation des participant-e-s

Soo A KIM, directrice des Droits Humains de la Mairie de Gwangju, a ouvert la réunion en souhaitant à tous la bienvenue dans la ville et en exprimant sa satisfaction quant au travail de co-organisation du 6^{ème} Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains réalisé avec la CISDPDH.

Ensuite, le **Maire de Gwangju, Dr. Jang-hyun YOON**, a pris la parole pour remercier les participants d'être venus de loin pour assister au Forum. Il a notamment salué la présence des représentants internationaux de Badalone, Barcelone, de la Ville de Mexico et de Plaine Commune, ainsi qu'à l'équipe de coordination de la Commission. Il a souligné l'importance d'avoir une commission de gouvernements locaux dédiée à l'inclusion sociale, à la démocratie participative et aux droits humains et le rôle crucial des gouvernements locaux pour lutter contre les inégalités. Il a signalé que la réunion de la CISDPDH, comme le Forum, contribuent à créer les villes où tous et toutes voulons habiter, indépendamment du statut administratif de leurs habitants. Tout le monde doit participer à la construction d'un monde meilleur, et les réunions comme celle-ci doivent contribuer à renforcer les liens de coopération partout le monde pour ce faire.

Après le discours de bienvenue du Maire, chaque participant s'est brièvement présenté¹.

2. Présentation du travail réalisé par la Commission pendant l'année 2015

La Coordinatrice de la Commission, Magali Fricaudet, a présenté le [Rapport d'Activités de l'année 2015](#), tout en soulignant les principales activités de plaidoyer politique, d'apprentissage et de production de savoirs, de débat politique ainsi que le volet communication.

Ella a souligné que l'année 2015 a marqué par une étape importante: la reconnaissance du droit à la ville comme un des messages-clés portés par les Gouvernements Locaux réunis au sein de CGLU et de la [Global Task Force](#) des Gouvernements Locaux et Régionaux vis-à-vis d'[Habitat III](#) et au-delà. C'est une reconnaissance du travail constant de la CISDPDH dans ce sens.

¹ Voir la liste de participants ci-jointe.



La [Plateforme Globale pour le Droit à la ville](#) a été l'espace de travail continu au sein duquel se sont étoffés les messages pour les villes inclusives, démocratiques et durables et l'espace de mobilisation où se sont renforcées les alliances entre les gouvernements locaux et la société civile, notamment vis-à-vis du processus de définition de l'[Agenda Habitat III](#).

Enfin, ce fut aussi l'avènement d'un nouveau programme de Suivi de l'impact des politiques publiques à la lumière des droits humains de la [Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville](#).

Ensuite, elle a présenté le [rapport financier 2015](#), tout en remerciant les contributions financières des membres –de Plaine Commune, la Ville de Mexico, Gwangju, Nantes et Bogota, ainsi que celle du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis – sans lesquelles ce travail ne serait pas possible.

Antonio Aniesa, en représentation de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune et Co-Président de la CISDPDH, a valorisé l'importante activité de la Commission en 2015 et a souligné la nécessité de continuer à travailler pour un mouvement municipaliste pour les droits humains à l'échelle globale dans le cadre de CGLU via la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains. Il a aussi fait remarquer que les activités présentées vont dans le sens de la reconnaissance et de la promotion de ces thématiques sur la scène mondiale. Enfin, il a souligné la valeur des échanges qui se produisent lors de forums et réunions comme ceux-ci, parce qu'ils permettent aux villes, à la société civile et personnes expertes de se connaître, d'échanger expériences et connaissances, et d'articuler la défense des droits humains et du droit à la ville au niveau mondial. Pour terminer, il a appelé à ne pas laisser la voix des gouvernements locaux uniquement entre les mains des villes les plus grandes et puissantes: «Les villes de périphérie et leurs habitants doivent porter l'initiative aussi», conclut-il.

3. Présentation et débat : Comment renforcer l'alliance globale des villes pour les droits humains pour promouvoir et renforcer le droit à la ville au niveau local ?

La deuxième partie de la réunion a été animée par **José Téllez**, Adjoint de la ville de Badalone, qui a axé le débat sur les défis pour protéger, respecter et promouvoir les Droits Humains à l'échelle locale.

Stefany Campins, représentante du Secrétaire pour le Développement Social de la Ville de Mexico, a été la première à intervenir pour souligner quelques-uns des principaux défis auxquels la mise en place du droit à la ville doit faire face au niveau global : la nécessité d'établir un système solide de protection sociale; la nécessité de développer des projets participatifs pour permettre que les solutions partent des gens; la lutte contre les inégalités verticales à travers la création un revenu minimum décent et garanti; l'incorporation de la perspective de genre à tous les niveaux de l'action publique comme une approche transversale pour combattre les inégalités horizontales; la lutte contre la corruption, et le développement de mécanismes de résilience dans les villes afin de garantir le droit à l'eau et à l'alimentation. En outre, elle a expliqué que la Ville de Mexico est déjà en train de faire face à un grand nombre de ces défis, notamment sur les questions des inégalités horizontales –à travers des



programmes d'inclusion pour certains groupes marginalisés. La ville de Mexico travaille aussi à la création d'un système de sécurité alimentaire –à travers de la promotion des activités agricoles dans la ville, permettant d'écourter la distance entre producteurs et consommateurs et d'approvisionner des restaurants populaires de la ville via des circuits courts.

Ensuite, **Mugiyanto**, Directeur des Droits Humains et de la Démocratie pour l'ONG indonésienne [INFID](#), a fait référence à la situation des droits humains dans son pays, en soulignant que l'Indonésie est une démocratie récente qui doit faire face à questions telles que le fondamentalisme religieux, l'intolérance et le militarisme. Pourtant, le processus de décentralisation commencé en 1988 a donné naissance à plus de 500 gouvernements locaux. Depuis lors, de nouveaux leaderships ont émergé pour promouvoir le développement local dans un cadre global, grâce à l'engagement politique de beaucoup d'élus locaux pour faire de leurs villes des territoires pour les droits humains. Les gouvernements locaux indonésiens ont néanmoins, des défis à relever : la corruption, les ressources humaines insuffisantes, des législations sur les gouvernements locaux confuses et souvent contradictoires... Mugyanto conclut sur le fait qu'il est nécessaire de créer une culture des droits humains à travers l'éducation.

Par la suite, **Rosemarie Del Rosario Trajano**, Secrétaire Générale de l'[Alliance Philippine des Défenseurs des Droits Humains](#) (PAHRA, en anglais), a fait mention à la situation de son pays, où les droits humains sont des outils au service de la lutte contre la pauvreté et la faim. Elle a aussi souligné deux éléments essentiels qui doivent être pris en compte d'urgence par les gouvernements locaux de façon participative et transversale : le droit à la vie –face à la criminalité croissante- et le droit à l'information libre et impartiale.

Mortem Kjaerum, Directeur de l'Institut [Raoul Wallenberg pour les Droits Humains](#) (Suède), est intervenu pour mettre l'accent sur la question de la corruption, un thème « qui n'a reçu pas l'attention nécessaire pendant les dernières années et que la Commission fait très bien de mettre à l'agenda ». Il a rappelé l'importance de souligner l'incompatibilité entre la corruption et les droits humains, étant donné qu'elle a été identifiée comme un des éléments qui érodent plus leur mise en place effective.

Prof. Na Gan Chea, responsable des Archives du 18 Mai de la ville de Gwangju, a mis en lumière l'histoire et le rôle de la ville en tant que point de départ du processus de démocratisation de la Corée du Sud, dont la lutte pour les droits humains s'est ensuite étendue à d'autres pays asiatiques. Il a mentionné un des principaux défis auxquels selon lui, les villes pour les droits humains doivent faire face: « Les Droits Humains s'exercent aussi sur l'espace public; c'est pour cela que prévenir leur privatisation et sauvegarder les droits et libertés publiques est essentiel».

Antonio Aniesa, représentant du Président de [Plaine Commune](#), a aussi parlé de la question de l'espace public et de la nécessité de faire le lien entre les droits humains et le territoire: il faut prévenir la privatisation de l'espace public et la ségrégation spatiale, en portant une attention particulière à ne pas construire des villes où certains auraient des droits alors que d'autres n'en n'auraient pas. Les pouvoirs locaux ont une responsabilité claire sur la garantie d'un espace public pour tous et doivent continuer à travailler pour le vivre ensemble.

De son côté, **Jyoti Sanghera** (responsable de droits économiques, sociaux et culturels de l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme) a souligné



l'universalité et l'indivisibilité des Droits Humains: «on ne peut pas attribuer des droits humains à un certain collectif et ne pas le faire à un autre de façon sélective. Les droits sont universels et indivisibles», et, par conséquent, être défenseur des droits humains implique de défendre les droits pour tous, qu'il s'agisse par exemple des travailleur-ses du sexe, des personnes LGBTI ou encore des prisonniers politiques À cet égard, elle a aussi mis en relief le rôle fondamental des gouvernements locaux dans la défense, la garantie et la localisation des droits humains sur les territoires, et a exprimé sa satisfaction de participer au Forum et à cette réunion qui lui permettent de constater l'engagement des villes présentes pour les droits humains. Finalement, elle a manifesté l'intérêt de l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits Humains d'approfondir la collaboration avec la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU.

Puis, **Bachir Kanouté**, coordinateur de l'ONG [ENDA-ECOPOP](#) et responsable de l'antenne africaine de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), a expliqué que le principal défi auquel la reconnaissance et le respect des droits humains doivent faire face en Afrique est l'impunité de la corruption dans la plupart des pays du continent. En outre, il a souligné trois éléments qui peuvent avoir des conséquences graves s'ils ne sont pas abordés d'urgence: d'abord, la connaissance des droits –les citoyens ne peuvent pas défendre leurs droits s'ils ne les connaissent pas. Deuxièmement, la question des capacités des communautés locales et des décideurs: les habitants et les élus doivent être capables de rendre effectifs les droits humains. Enfin, il est aussi important de travailler sur les comportements, les attitudes des citoyens et des élus –et pour cela l'éducation joue en rôle essentiel.

La Coordinatrice de la Commission, **Magali Fricaudet**, a insisté sur l'importance de développer des systèmes fiscaux justes au niveau local, permettant une répartition réelle de la richesse, la réduction des inégalités et le financement des services publics nécessaires pour la mise en place effective des droits humains et du droit à la ville. Elle a affirmé que la mobilisation des ressources financières est un des principaux défis des gouvernements pour pouvoir réaliser les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des habitants.

Jefferson Plantilla, Chercheur en chef de [HURIGHTS-OSAKA](#), a signalé un autre défi : la formation des dirigeants des gouvernements locaux –élus ou pas- sur le développement de programmes et de politiques locales de droits humains et, concrètement, la difficulté d'adopter une approche transversale garantissant des droits fondamentaux comme l'eau ou l'énergie. Les habitants seulement s'apercevront qu'ils habitent dans des villes pour les droits humains, a dit-il, quand la prestation des services publics fondamentaux sera traduite concrètement dans une approche transversale des droits humains, pour garantir l'universel accès aux services publics et leur capacité d'inclusion sociale, sans discrimination.

José Téllez, Adjoint à la Maire de Badalona, a quant à lui fait référence à la question concrète du racisme comme une «forme de méconnaissance des droits humains ». Il s'agit, affirme-t-il, d'un processus de dés-universalisation des droits qui, en Europe, a été lié à la privatisation de services, la limitation d'accès aux droits fondamentaux comme la santé ou encore à la sécurisation de l'espace public sous prétexte de la lutte anti-terroriste.

Núria Martínez, Chef du Département de Droits et de la Citoyenneté de la Ville de Barcelone, a partagé avec les assistants le plan d'action pour les droits humains de la nouvelle équipe municipale, qui introduit de façon transversale l'approche fondée sur les Droits Humains dans les politiques publiques de la Ville afin de combattre les inégalités, de lutter contre les



discriminations et de promouvoir la tolérance. Cette politique, « Barcelone, Ville de Droits », est une nouvelle approche de l'action publique, permettant de localiser les droits humains et rétablir le contrat social avec les citoyens. Elle est accessible [ici](#).

Bipin Kumar Rai, expert du [Conseil pour l'Amélioration de l'Habitat Urbain de la ville de Delhi](#) (*Delhi Urban Shelter Improvement Board*) a aussi expliqué les politiques du nouveau gouvernement de Delhi, qui a gagné les élections grâce à une coalition locale entre la société civile, sur la base d'un programme anti-corruption et pour la garantie des droits. À cet égard, il a présenté les politiques qui sont en train d'être développées pour assurer le respect pour les droits humains, notamment les droits à la vie et au logement. En amont d'une politique «Zéro expulsions», un programme d'amélioration des quartiers informels a été mis en place. Bipin précise qu'il y a 3 millions d'habitants dans des quartiers informels à Delhi. À cet effet, le droit d'accès aux services des habitants de tous les établissements a été étendu. L'accent a été mis sur l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation et à la santé –dont la gratuité est assurée par le gouvernement.

Jyoti Sanghera a pris la parole à nouveau pour se référer à la question de la fiscalité posé par Magali Fricaudet. Elle a insisté sur le fait que les gouvernements locaux, tout comme les États, doivent déployer le «maximum des ressources disponibles pour garantir les droits humains», conformément aux traités internationaux. Pour cela, il est absolument nécessaires de mettre en place des systèmes fiscaux justes et transparents avec une véritable capacité re-distributive. De son côté, **Bachir Kanouté** a insisté sur le fait que la question de la fiscalité est une question stratégique au cœur des enjeux et qu'il faut la porter sur la scène globale –comme l'a fait la Commission, au côté de la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville, vis-à-vis du processus Habitat III.

Anselmo Lee, Directeur Exécutif de la [Fondation Coréenne pour les Droits Humains](#), a insisté sur la nécessité de permettre aux gouvernements locaux de mettre en place et de suivre les recommandations résultant de processus internationaux comme Habitat III ou l'Agenda 2030 contenant les Objectifs du Développement Durable. Il est en effet nécessaire de les impliquer sur les deux processus, afin que la responsabilité et les compétences ne reposent pas que sur les États. À cet effet, la présence d'un réseau stable de villes pour les droits humains permettant leur organisation et le partage d'information est déterminante. Anselmo Lee ajoute que la défense et la promotion de la démocratie locale est fondamentale: sans démocratie il y pas de la transparence ni, de redevabilité des gouvernements sur la question des droits humains.

Enfin, **Gyonggu Shin**, Directeur Exécutif du [Centre International de Gwangju](#), a mis l'accent sur l'éducation aux droits humains pour les enfants, en leur permettant de comprendre les enjeux concrets de ces droits. Pour lui, le Forum est un espace qui permet de créer des liens entre des étudiants, des professeurs, des défenseurs des droits humains, des responsables des gouvernements locaux... Cela est l'unique façon d'assurer l'avenir des droits humains, a-t-il dit. Dr. Shin a aussi insisté sur la dimension humaine de la construction de territoires pour les droits humains, soulignant l'importance de réunions comme celles de la Commission, qui sont des moments de rencontre réelle entre défenseurs des droits humains. Le contact personnel permet d'impulser la motivation entre ceux qui partagent le souci d'atteindre des véritables villes pour les droits humains.



4. Présentation du Plan d’Action 2016

Magali Fricaudet, Coordinatrice de la Communication, a fait part aux assistants du Plan d’Action de la CISDPDH pour l’année 2016 et a présenté ses principaux axes de travail : renforcement du réseau, plaidoyer politique, recherche et documentation, synergies avec CGLU, et apprentissage et évaluation de politiques publiques. Le Plan d’Action 2016 de la Commission est accessible [en ligne](#).

En 2016, la Commission Inclusion Sociale, Inclusion Sociale et Droits Humains (CISDPDH) de CGLU poursuivra son travail de promotion de messages clés en vue de l’inclusion du Droit à la Ville et des Villes pour les Droits Humains pour le Nouvel Agenda Urbain et de l’Habitat, qui sera défini lors de la Conférence Habitat III (à Quito, Équateur, 17-20 Octobre 2016).

D’autre part, la CISDPDH poursuivra son travail d’appui et de valorisation des politiques publiques locales pour l’inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains, tout en renforçant leur valorisation au sein du réseau CGLU, en lien avec d’autres commissions, et en collaboration avec la société civile, les universitaires et des agences des Nations Unies – comme le [Haut-Commissariat pour les Droits de l’Homme](#).

Enfin, elle a ajouté que les préoccupations exposées lors de la réunion nous permettrons de travailler sur les orientations stratégiques de la Commission pour les prochaines années.

Pour clôturer la réunion, Soo A KIM, directrice de Droits Humains de la ville de Gwangju, a donné rendez-vous aux personnes présentes pour la septième édition du Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains, qu’aura lieu à Gwangju en automne de l’année prochaine. Finalement, **Stefany Campins** a remercié les participants pour leur présence et connaissances, et a déclaré la réunion terminée.